

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Lycée Edouard Herriot
Sainte Savine

RENTRÉE SCOLAIRE 2012/2013



Chorégraphie «Un espoir dans la nuit» Option facultative danse Classe de seconde Saison 2012/2013

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

DOMAINE : ART-DANSE

1/ QUELS SONT LES FINALITES DE L'OPTION DANSE ?

- Acquérir, approfondir et affiner des compétences techniques et théoriques en danse
- Ouvrir à des démarches de créations chorégraphiques et artistiques.
- Intégrer différents rôles : danseur, chorégraphe, interprète.
- Préparer les élèves à l'option facultative Art Danse au bac pour obtenir des points supplémentaires (Coefficient 1 ou 2) ou mieux encore une mention.

2/ QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'OPTION DANSE ?

L'enseignement vise trois objectifs principaux :

- Poser des repères dans le monde de la danse : histoire, œuvres, pratiques, etc...
- Acquérir et approfondir des compétences pratiques dans le domaine de l'expression chorégraphique.
- Développer sa connaissance et sa pratique de la danse en la nourrissant d'éléments empruntés à d'autres domaines de l'art et de la pensée.

3/ QUELLES SONT LES COMPETENCES VISEES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES ?

Types de situations	Compétences attendues : L'élève parvient à
Composition	Composer seul ou à plusieurs des phrases ou modules chorégraphiques S'intégrer dans un projet de composition collective
Improvisation	Improviser individuellement ou collectivement de courtes séquences à partir de propositions simples
Interprétation	Jouer avec les éléments d'une chorégraphie pour en proposer des interprétations différentes, en solo ou dans un groupe Mettre en jeu des qualités de présence, d'écoute, etc.
Réception de spectacle	Repérer et décrire les éléments constitutifs d'une œuvre chorégraphique Utiliser des outils simples d'observation et d'analyse
Production écrite et orale	Rendre compte de façon structurée, par écrit ou oralement, de ses expériences vécues en qualité de danseur, de chorégraphe ou de spectateur Restituer les connaissances acquises Exprimer clairement quelques questions et points de vue personnels

4/ QUI PEUT S'INSCRIRE A L'OPTION DANSE ?

Elèves volontaires du LEGT des classes de secondes, premières et terminales.

Aucun niveau de danse n'est exigé mais il est indispensable d'être passionné (e) de danse !

Les débutants comme les experts ont leur place à l'option danse

L'option danse est accessible aux garçons et aux filles.

Il n'y a pas de test de sélection pour intégrer l'option danse.

L'effectif par niveau est autour de 10 à 15 élèves.



5/ COMMENT S'INSCRIRE A L'OPTION DANSE ?

→ Si le (la) collégien(ne) est issu(e) d'un collège du bassin de recrutement : Il suffit de remplir le dossier d'inscription pour entrer au lycée (fin juin début juillet).

→ Si le (la) collégien(ne) n'est pas issu(e) d'un collège du bassin de recrutement : un dossier de demande de dérogation est à demander en classe de 3^{ème} à l'Inspection d'Académie de l'Aube. Une fois la dérogation validée, dès la réception du courrier il faut s'inscrire au lycée E. HERRIOT.

→ Pour la rentrée 2013, un élève peut suivre les enseignements suivants : L'enseignement d'exploration Art du spectacle + la section européenne + l'option facultative danse.

6/ QUEL EST LE VOLUME HORAIRE DE CET ENSEIGNEMENT ?

Le volume horaire est de 3 heures d'option facultative Art Danse par semaine, (hors répartition de spectacles et soirée spectacle au théâtre de la Madeleine de Troyes).

→ *Cours pratique* : 2 h Travail sous forme d'atelier thématique de création de chorégraphie de préparation au travail d'improvisation.

→ *Cours théorique* : 1 h Etude d'œuvre du répertoire classique et contemporain, travail de recherche chorégraphique.

7/ QUELLE EST LA DUREE DU CURSUS ?

L'enseignement facultatif Art-danse se déroule sur 3 ans en classe de seconde, première et terminale. L'année de terminale l'élève se prépare exclusivement à l'épreuve facultative d'option danse du bac.

8/ DANS QUELLES INSTALLATIONS SE DEROULENT CET ENSEIGNEMENT ?

Pour les cours pratiques : Au cosec de la Noue Luttel dans la salle de danse (gymnase à côté du campus)

Pour les cours théoriques : Salle E04 (Salle de sciences physiques)

9/ QUEL TYPE DE DANSE EST ENSEIGNE ?

Danse contemporaine mais les autres styles de danse seront également abordés.

10/ QUI ENCADRE L'OPTION DANSE ?

Mme Sabrina MIEUR Professeur agrégée d'Education Physique et Sportive avec une certification en danse
Ce professeur référent de l'option danse est associé à une équipe pluridisciplinaire.

Deux danseuses professionnelles interviennent dans les classes d'option :

- Melle Marinette DOZEVILLE Professionnelle de danse, Titulaire d'un diplôme d'Etat en danse contemporaine.
- Melle Aurore CASTAN AÏN Professionnelle de danse, Titulaire d'un diplôme d'Etat en danse jazz.

11/ COMMENT L'ELEVE EST EVALUE L'OPTION DANSE ?

Une évaluation des compétences ponctuera chaque fin de trimestre en fonction de 3 épreuves.

- Une composition (Imposée ou libre)
- Une improvisation (guidée ou libre)
- Un exposé sur un thème, un devoir sur un cours ou une analyse d'une œuvre chorégraphique.

12 / QUELS SONT LES DIFFERENTES MANIFESTATIONS MISES EN ŒUVRE ?

Les représentations sur scène sont indispensables, elles rendent compte du travail effectué.

Différents spectacles sont réalisés pendant l'année scolaire :

- *Gala des Arts*
- Animation lors de la journée « *Portes ouvertes au Lycée Edouard Herriot Sainte Savine* »
- *Rencontres de danse* dans le cadre de l'UNSS
- *Nuit du mouvement* dans la cadre du partenariat avec le théâtre de la Madeleine
- *Projets culturels départementaux* dans la cadre du partenariat avec le théâtre de la Madeleine
- *Nuit de la danse* au centre Bienaimé de la Chapelle Saint Luc

Les optionnaires ont un abonnement de 3 spectacles de danse au choix proposé par le partenaire culturel, le théâtre de la Madeleine.

13/ QUI EST LE PARTENARIAT CULTUREL DE L'OPTION DANSE ?

Pour toutes les actions culturelles engagées au sein du lycée E.Hérriot de Ste Savine le partenaire culturel est le Théâtre de la Madeleine à Troyes.

Les élèves assistent à différents spectacles de danse dans le cadre de ce partenariat (Abonnement a 3 spectacles).

14/ COMMENT NOUS CONTACTER ?

PROFESSEUR REFERENT OPTION DANSE	ETABLISSEMENT
Mme MIEUR Sabrina Mail : mieur@wanadoo.fr Port : 06 82 15 97 26 Fixe : 03 25 71 91 17 Site de l'option danse : http://optiondanselyceeherriot.wifeo.com Page Facebook : https://www.facebook.com/pages/Option-Danse-Lycée-Herriot-Sainte-Savine/	Lycée Edouard Herriot LA MALADIERE BP 90248 SAINTE SAVINE 10606 LA CHAPELLE SAINT LUC Téléphone : 03 25 72 15 50